

# les Cahiers d'histoire

Cahier n° 79 - Décembre 2014 - 25<sup>ème</sup> année

Prix 5 €

**RECTIFICATIF AU CAHIER 79  
DE DÉCEMBRE 2014**

**Le Plateau  
d'Assy**

**MARS 2015**

Malgré un contrôle soutenu, le cahier traitant des sanatoriums du Plateau d'Assy comporte quelques coquilles ainsi que de mauvaises interprétations de certains témoignages. A juste titre, nos amis de Passy nous l'ont fait remarquer. C'est dans le but de rectifier ces erreurs que nous publions cette feuille pour répondre à leur attente.

A la page 6 de ce cahier, dans le dernier paragraphe, il faut préciser que les sanatoriums du Mont-Blanc et de Sancellemoz étaient des établissements privés et ne faisaient pas partie des VSHA (Villages Sanatoriums de Haute Altitudes) qui était une association à but non lucratif.

A la page 7, la catastrophe du Roc des Fiz c'est déroulée dans la nuit du 15 au 16 avril 1970 comme nous l'avions écrit par ailleurs.

A la page 10, dans le dernier paragraphe à gauche, quand on parle du foyer de la caisse d'entraide, il faut lire le foyer des établissements composant le VSHA (Praz-Coutant, le Roc des Fiz, Guébriand et martel de Janville). Toujours à la même page au début de la deuxième colonne Monsieur Perreton et non Perroton avait pour prénom Jean, Mathurin étant un surnom amical.

Dans les pages 14 et 15 : Il y a une certaine confusion et nous nous en excusons entre la «caisse d'entraide» et le comité central d'entreprise des VSHA.

Tous les établissements du plateau versaient 1.5% du salaire pour les adhérents de la Mutuelle. Par contre les 10 centimes dont il est question, ne s'appliquant qu'au personnel des VSHA pour financer leur foyer. A noter aussi l'apport non négligeable du personnel en temps et en participation aux travaux de construction.



A la page 16 : Quand on parle des intervenants aux conférences c'est par erreur que nous avons cité Alain Bombard qui indisponible n'avait pu venir ; par contre on peut citer la venue de François de Closet, de Léon Zitrone ou de Frédéric Pottecher brillant chroniqueur juridique. Il faut encore revenir ici sur la confusion entre le foyer et un comité d'entreprise. Le foyer appartenait au personnel des VSHA est toujours géré par le comité d'entreprise de cet organisme qui regroupe encore aujourd'hui Praz-Coutant, le Val d'Arve à Sallanches et Martel de Janville qui est devenu établissement de réadaptation fonctionnelle et à déménagé à Bonneville.

3ème paragraphe à droite, il faut lire Albert ALLA et non Albert Alta.

Enfin page 19 : Il faut rappeler que la caisse d'entraide a disparue en 1983, ses activités ont été reprises par la Mutuelle Médico-Sociale de Passy.

Pour terminer, suite à la réunion que nous avons eu avec les gens de Passy, il est apparu important de mentionner dans nos écrits le docteur Jacques Ainaud. Ce praticien, né en 1904 prend dans les années 30 la direction du sanatorium du Mont-Blanc. Bien que réformé en 1927, il s'engage à la déclaration de la guerre en 1939. Prisonnier en 1940, il est libéré suite à maladie. Il reprend ses activités professionnelles dès 1941. Il participe à la résistance en cachant dans son établissement des personnes recherchées par les occupants. De ce fait il est arrêté le 24 juin 1944, emmené au siège de la gestapo à Cluses, il est fusillé à Thiez le 9 juillet. Sa dépouille ne sera retrouvée qu'au mois de septembre. Une stèle a été élevée près du lieu de son martyr.

Dans le cadre des recherches sur le cahier, on nous a fait parvenir une carte postale représentant, en 1933 la terrasse de la maison de la Ravoire à Passy, cet établissement semble avoir accueilli des enfants, nous vous en faisons profiter ainsi qu'une carte postale de 9140 du Sana du Mont-Blanc

